

REGION DE SIKASSO

0-0-0-0-0

CERCLE DE YOROSSO

0-0-0-0-0

COMMUNE RURALE DE OURIKELA

0-0-0-0-0

REPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI

**PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE DE
LA COMMUNE RURALE
DE LA COMMUNE RURALE DE
OURIKELA**

Mars 2006

SOMMAIRE :

- I. Introduction***
- II. Contexte, justification et méthodologie**
- III. Objectifs du Plan**
- IV. Présentation de la commune**
- V. Potentialités de la commune**
- VI. Contraintes**
- VII. Causes**
- VIII. Propositions de solutions**
- IX. Tableau des activités et résultats attendus dans le cadre un plan**
- X. Tableau de financement des activités réalisables**
- XI. Programme annuel 2006**
- XII. Programme annuel 2007**
- XIII. Programme annuel 2008**

I. INTRODUCTION : Dans le souci d'une perspective de lutte contre la pauvreté au Sahel, d'une manière à assurer les conditions de sécurité alimentaire durable, structurelle et régionalement intégré, et à renforcer la prévention et la gestion des crises alimentaires, l'adoption d'un cadre stratégique de sécurité alimentaire s'avère nécessaire au niveau de la commune de Ourikela.

Ainsi donc, le présent document s'inscrit dans la ligne droite de déclaration de politique générale du gouvernement suivant le Décret n° 04-150 du 18 Mai 2004 et celui de n° 385/P-RM de 18 septembre 2004) qui vise à :

- créer les conditions d'une sécurité alimentaire durable
- Gérer les crises alimentaires
- Assurer la stabilité – socio – économique et un développement harmonieux.

Les acteurs principaux du présent plan ont été ; le Maire de la commune et ses conseillers, la population de la commune, les services techniques (notamment le chef de la zone de production agricole de Ourikela) et l'Association des conseillers en Gestion Communale (ACGC) qui a apporté une assistance conseil.

Il est à noter que ce plan s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de sécurité alimentaire (SNSA) du Mali adopté en 2003. ces objectifs sont doubles d'une part il s'agit de créer les conditions d'une sécurité alimentaire durable et d'autre part assurer une meilleure gestion des crises alimentaires.

II. CONTEXTE, JUSTIFICATION ET METHODOLOGIE :

2 –1 CONTEXTE : Le code des collectivités territoriales en son article 14 confrère aux communes la compétence de concevoir et de mettre en œuvre un programme de développement communal. Mais aujourd'hui les communes ne disposent pas en leur sein de capacité propre pour assumer que l'Etat à travers le Commissariat à la sécurité alimentaire avec ses partenaires ont initié des formations pour renforcer les compétences des élus communaux en élaboration de plans de sécurité alimentaires.

2 – 2 JUSTIFICATION : La justification de ce plan repose sur les réponses à apporter aux défis et enjeux de la stratégie nationale de sécurité alimentaire (SNSA) à savoir :

- Nourrir une population en forte croissance et de plus en plus urbaines ;
- Assoir la croissance des revenus ruraux et les orienter vers une stratégie de développement rapide du secteur agricole ;
- Affronter la diversité des crises alimentaires ;
- Intégrer la gestion de la sécurité alimentaire dans le processus de décentralisation et de réforme de l'Etat ;
- Renforcer la coopération et l'intégration régionale
- Disposer d'une information adaptée et fiable.

2 – 3 METHODOLOGIE :L'approche méthodologie appliquée dans le cadre de l'élaboration du présent plan de sécurité alimentaire a été active et entièrement participative. Elle s'inscrit dans la démarche préconisée par le guide méthodologique de programmation du développement communal validé par la DNCT/CCN pour l'élaboration du plan de développement

des Collectivités territoriales en République du Mali. **Cette approche s'est déroulée en six phases :**

- 1) La campagne d'information et de sensibilisation des populations.
- 2) La connaissance du milieu communal,
- 3) Les journées de consultation / concertation intercommunautaire,
- 4) L'atelier de planification du développement de la sécurité alimentaire dans la commune ,
- 5) La validation du plan de sécurité alimentaire
- 6) La restitution du plan.

❖ **La campagne d'information et de sensibilisation :** Elle a pour objectif de faire comprendre aux citoyens l'importance du processus, la nécessité de leur participations à la programmation et de leur adhésion à la mise en œuvre du plan de sécurité alimentaire. Sur le terrain, cette phase s'est concrétisée par une journée de « formation, sensibilisation » suivi de la mise en place des « commissions de sensibilisation et de collecte des données ».

❖ **La connaissance du milieu communal :** Elle a pour objectif de permettre aux communautés d'identifier les problèmes de sécurité alimentaire et s'engager à appuyer le conseil communal pour des solutions aux cours des assemblées villageoises.

❖ **Journée de consultation intercommunautaire :** Les communes ont classé par ordre de période les problèmes de sécurité alimentaire et ont proposé des solutions adéquates.

❖ **Atelier de planification :** A cette phase un groupe restreint de personnes (membres des production agricoles de Koury) a analysé les résultats des journées de concertation et proposé des actions réalisables.

❖ **Validation :** Les responsables des communautés ont validé le plan de sécurité alimentaire lors de sa réunion tenue le 20 octobre 2005 dans la salle de conférence de la Mairie de Koury (voir procès verbal de la séance en annexe).

❖ **Restitution :** Elle a consisté à informer les citoyens des actions de développement retenues en vue d'obtenir leur pleine adhésion pour mise en œuvre.

III. LES OBJECTIFS DU PLAN :

3-1 Objectif global : Assurer la sécurité alimentaire dans la commune.

3 – 2 Objectifs stratégiques :

- Accroître l'offre d'aliments par une promotion de l'agriculture productive et durable ;
- Améliorer la prévention et la gestion des crises alimentaires conjoncturelles et structurelles.

3-3 Objectifs Opérationnels :

- Améliorer la production agricole parue maîtrise de l'eau, l'équipement des producteurs , le développement et la fertilisation des sols ;
- Accroître la diversification de la production par la promotion des filières agricoles prometteuses en prenant en compte la gestion des ressources naturelles ;
- Renforcer les capacités des acteurs communaux intervenant dans les filières agricoles

- Poursuivre le renforcement et l'amélioration du système de sécurité alimentaire
- Prendre en compte le traitement de l'insécurité alimentaire structurelle et la pauvreté

3 – 4 Résultats attendus :

- La production agricole est bien améliorée grâce à la maîtrise de l'eau, aux producteurs bien équipés, au désenclavement et à la fertilisation des terres de culture
- La diversification de la production a été renforcée par la promotion des filières porteuses
- Les capacités des acteurs communaux intervenant dans l'agriculture sont renforcées
- Le système de sécurité alimentaire existant est renforcé et amélioré
- Le traitement de l'insécurité alimentaire conjoncturelle et structurelle et de la pauvreté est pris en compte.

IV – PRESENTATION DE LA COMMUNE :

□ Création et situation géographique de la commune :

Créer par la loi n° 96 –059 du 4 novembre 1996, la commune rurale de Ourikela est administrée par un conseil communal de 23 membres issus des élections de mai 2004.

La commune est composée de dix sept (17) villages.

Son chef lieu le village de Ourikela est 60 km de la ville de Yorosso (chef lieu du cercle).

La commune est composée de dix (10) villages : Ourikela, (chef lieu de la commune, zéouléna ; Tiby, Palasso, Besso, Farakoro, Dionina, Tioula, Zéréla.

Elle a une population de 17 750 habitants dont 8 880 femmes et 8 870 hommes

Elle est limitée :

- Au Nord par la commune Rurale de Karangana
- Au Sud par le Burkina Faso ;
- A l'Est par la commune rurale de Koury
- A l'Ouest par les communes rurales de Koningué (cercle de Koutiala)

La couverture végétale est caractérisée par la savane arbustive.

La principale activité de la population est l'agriculture. Le coton graine, avec une production annuelle moyenne de 7 908 tonnes, est la principale culture commerciale . la culture vivrière est donnée par la production du maïs 2 442 tonnes/ an, sorgho 4 595/ an, mil 4 405 tonnes/an, riz et de l'arachide.

C'est également une commune d'élevage : 2 147 bovins, 2 133 ovins /caprins, 711 ânes, 10équins
Le petit commerce et artisanat de la poterie sont pratiqués.

V POTENTIALITES DE LA COMMUNE :

5 –1 Potentiel économique : L'économie repose essentiellement sur l'agriculture, l'élevage et le petit commerce :

- l'agriculture : Elle est la principale activité de revenus pour la population. On y cultive essentiellement les céréales (mil, sorgho, arachides, riz, niébé) et le coton qui est la principale culture de rente la population.
- L'élevage : Il porte sur les bovins 2 536 les ovins / caprins 2 773, les chevaux 28 et les ânes 1 083.

- L'artisanat : Le petit commerce et la pêche sont aussi pratiqués et rapportent aux familles des revenus substantiels. Le petit commerce porte essentiellement sur les produits de cueillettes (karité, néré...) et les produits agricoles et maraîchers.

5-2 Infrastructures existantes : il existe dans la commune de Ourikela

- Il existe 4 écoles publique 1^{er} cycle 2 école publique 2^e cycle 6 écoles communautaires 1 CED 1 maternités rurales ; 1 CSCOM 12 pompes hydraulique, 2 plaines 500 hectares ; 2 marigot pour la pêche. Et abreuvoir pour les animaux ; 1 Mairie; 1 Caisse d'épargne et de crédit « KAFOJIGINEW » ; 1 forêt villageoise,
- Il existe dans chaque village un magasin de stockage d'intrants agricoles appartenant à des AV (Association Villageoises)

➤ **Tableau pluviométrique des deux (2) dernières années campagnes agricoles)**

Compagne	Mai		Juin		Juillet		Août		Septembre		Octobre		Total	
	j	mm	j	mm	j	mm	j	mm	j	mm	j	mm	j	mm
2005	5	62,5	7	79	13	171,75	13	170,5	11	141,85	5	39	54	663,85
2006	12	50	6	160,5	9	139,5	14	242	6	90,5	4	67	51	749,5

NB : Nous constatons que le taux de pluviométrie varie d'année en année. Par exemple les pluies étant plus en début d'hivernage mois de mai), la campagne agricole 2005 – 2006 a enregistré une baisse de pluviométrie à cette période chère des paysans, malgré une pluviométrie globale plus satisfaisante. D'où la commune a décidé de prendre des mesures nécessaires par des actions concrètes afin d'assurer une sécurité alimentaire dans la commune

➤ **Tableau des besoins alimentaire en céréales :**

Localité	Population	Besoins en céréales (250/ personnes)	Total
Commune	17 750	250	4 437 500
TOTAUX	17 750	250	4 437 500

La commune de Ourikela a une population de 17 750 habitants) a été recensée en 2001 (Recensement Administratif à caractère Electoral : RACE 2001. donc à l'heure d'aujourd'hui, le nombre d'habitants dépasserait le chiffre indiqué ci – dessus.

➤ Quelques données techniques sur les céréales au titre de la campagne 2004 - 2005

Localité	Maïs			Mil			Sorgho			Total production céréalière (kg)
	Superficie (ha)	Rendement (kg/ha)	Production (kg)	Superficie (ha)	Rendement (kg/ha)	Production (kg)	Superficie (ha)	Rendement (kg/ha)	Production (kg)	
Commune	2 243	1 475	3 308 425	3 360	925	3 108 000	6 361	1 030	6 551 830	12 968 255
Totaux	2 243	1 475	3 308 425	3 360	925	3 108 000	6 361	1 030	6 551 830	12 968 255

NB : il 'en suit que les cultures nouvelles sont limitativement pratiquées et que les céréales (mil, sorgho, et maïs) occupent une place de choix. Le manque de riz s'explique par le fait que les bas fonds rizicoles ne soient pas encore aménagés.

➤ Tableau des récapitulatif de la situation alimentaire:

Localité	Population céréales (kg)	Besoins en céréales (250/ personnes)	Excédent céréalier (kg)
Commune	12 968 255	4 437 500	8 530 755
TOTAUX	12 968 255	4 437 500	8 530 755

Leçons à retenir :

- *L'excédent est obtenu par les producteurs de la catégorie A et B qui sont suffisamment équipés et prêts à vendre leur excédents de céréales pour d'autres besoins d'investissements (grosse motos, radios,...) ;*
- *La population serait augmentée aujourd'hui vu le recensement datant de la RACE 2001 :*
- *Par ailleurs, tous les paysans n'ont d'autres activités génératrices de revenus que l'agriculture. Ainsi dès les récoltes, les paysans vendent en plus de leurs excédents, une grande partie de leurs besoins alimentaires annuel ;*
- *Il est à noter également que beaucoup de fonctionnaires de l'Etat et de la commune ne participent pas à cette production céréalière .*

Pour palier à ces problèmes, des activités d'informations, de sensibilisation et de formations seront menées au niveau de chaque village de la commune, en plus, il a été prévu de construire des magasins de stockages appropriés afin de faire face aux crises alimentaires s'étendant de la période de juin à août de chaque année.

➤ *Quelques données techniques sur la culture du coton au titre de la campagne 2005*

LOCALITE	Superficie (ha)	Rendement (kg/ha)	Total Production (kg)
COMMUNE	7 521	1 327,57	9 984 653,97
TOTAL	7 521	1 327,57	9 984 653,97

NB : la population donne de plus en plus d'importance à cette culture de rente (coton) qui à celle des céréales (voir tableau ci dessous).

❖ Tableau récupération des superficies cultivées : campagne 2004 - 2005 :

Superficies cultivées en céréales				Coton (ha)	Total général de superficies cultivées (ha)	Observations
Maïs	Mli	Sorgho	Total			
2 243	3 360	6 361	11 964	7 521	19 485	<i>Le coton produit commercial, occupe plus du tiers (1/3) du total des superficies cultivées, soit 39% ($7\,521/11\,964 = 35\%$)</i>

V LES CONTRAITES : La situation générale de la commune est caractérisée par des problèmes cruciaux sur lesquels la population est unanime. Entre autre problèmes, il est à retenir les contraintes liées à la sécurité alimentaire, objet du présent plan :

- manque de mesures d'accompagnement en gestion des stocks,
- les calamités naturelles telles que : la sécheresse, l'irrégularité de la pluviométrie d'un hivernage à l'autre, l'invasion des prédateurs,
- Le prix élevé des intrants agricoles,
- insuffisance de matériel agricole pour les paysans,
- dégradation des liens de solidarité,
- appauvrissement des sols,
- érosion des terres cultivables,
- trop d'importances données à la culture du coton au détriment des cultures vivrières (déséquilibre entre les cultures),
- Non aménagement des plaines et bas fonds,
- Insuffisance d'activités génératrices de revenus.

VI – LES CAUSES DE L'INSECURITE ALIMENTAIRE :

Dans la commune de Ourikila les causes de l'insécurité alimentaire sont entre autres.

- Les calamité naturelles : Elles conduisent à des pertes importantes de productions alimentaire. Ce qui crée une pénurie généralisée de denrées alimentaire et une perte revenu au niveau de la commune. La principale calamité pour la commune de Ourikéla est la sécheresse.
- La vente abusive des céréales : La population de la commune de Ourikéla à l'instar des autres communes du cercle de Yorosso, procède à des ventes abusives de céréales au profit

- des besoins qui ne sont souvent non prioritaire. Ainsi, en plus des paiements d'impôts et taxes, de la scolarisation des enfants, il faut noter les achats des moyens de déplacement (grosse motos surtout radios, autres)...
- L'extrême pauvreté : la plupart des habitants de la commune ont une vie précaire évoquée à la fois sur le plan économique et humain par la pauvreté. La vie pour cette tranche de la population est synonyme de dénuement et de souffrances dans la mesure où elle ne peut accéder aux aliments et aux besoins matériels.
- La coupe abusive de bois par la population pour subvenir à leur besoin financier ;
- Les malades : les maladies diminuent fortement le nombre d'actif, leur capacité et temps de travail et par conséquent la production. Ces maladies dans la commune ont pour noms paludisme, diarrhée et malnutrition etc..... Elles touchent surtout la population infantile, les femmes en âge de procréer, les femmes en grossesse et au travail infernal. Les infection empêchent le corps de bien utiliser nutriments consommés, et simultanément l'état de malnutrition rend l'individu beaucoup plus susceptible aux effets néfastes de la maladies. Ce qui conduit aux taux de morbidité et de mortalité beaucoup plus élevé.

VIII - PROPOSITIONS DE SOLUTIONS : Pour atteindre les objectifs définis plus haut, des solutions s'articulant sur quatre (4) piliers essentiels à savoir : la disponibilité des céréales, l'accessibilité économique et géographique, la stabilité et la qualité des céréales.

Les actions proposées ont été entre autres :

- *Information, sensibilisation et formation des paysan en général et de VPCV en particulier en gestion des céréales ; et de lutter contre les invasions des déprédateurs ;*
- *Organisation de la population (Mise en place des Comités de gestion de céréales),*
- *Limiter la culture du coton au profit de celle vivriers ;*
- *Construction des magasins de stockage de céréales dans chaque village de la commune ;*
- *Equipement agricoles approprié des paysans,*
- *Diversification des sources de revenu, par l'aménagement des plaines pour des cultures*
- *Identification des points d'eau et de pâturage pour assurer la disponibilité de laite et de viande à tout moment ,*
- *Organiser les aviculteurs en associations,*
- *Production de fumures organiques et diminution des coûts . des autres intrants agricoles*
- *Paiement de l'argent du coton à temps ;*
- *Choix des semences et l'introduction de la technologie agricole dans la commune ;*
- *Aménagement des pistes agricoles,*
- *Reboisement pour la protection de l'environnement et la lutte contre les coupes abusives de bois.*

X- TABLEAU DES ACTIVITES ET RESULTATS ATTENDUS DANS LE CADRE DU PLAN :

Objectifs spécifiques	Activités	Résultats attendus	Indicateurs
Augmenter la production céréalière	Aménagement de 50 ha de plaines	50 ha de plaines sont aménagés	Nombre d'ha aménagés
-Assurer la production de contre saison -Augmenter le revenu des paysans	Aménagement 10ha de périmètres maraîchers	10 ha de périmètres maraîchers bas fonds sont aménagés	
	Construction 1 micro barrages	1micro barrages est construit	Nombre de micro barrages construits
- Améliorer la gestion des céréales dans la commune - protéger les produits agricoles contre les déprédateur	-Information, sensibilisation et formation des paysans et des CPCV -Mise en place des comités communal de sécurité alimentaire et de lute contre les invasion des déprédateurs	Le système de sécurité est amélioré	-Nombre d'exploitants sensibilisés et formés - Nombres de comités de gestion de stocks de céréales
Assurer la permanence des céréales en toute saison et à moindre coût	Construction 10 magasins de stockage de céréales (i magasin par village)	10 magasins de stockages de céréales	Nombre de magasins de stockage de céréales construits
	Créer 10 banques de céréales achat de céréales de stockage dans chaque village	10 banques de céréales sont créées	Nombre de banque de céréales
Protéger l'environnement	Reboisement de 15 ha (soient 3 ha par an / campagne de reboisement)	15 ha sont reboisés dans la commune	Nombres d'ha reboisés
	Lutte contre les coupes abusives de bois par la création des activités génératrices de revenus des femmes	- Des activités génératrice de revenus des femmes sont créés - L'environnement est protégé	Nombre d'activité génératrice de revenus des femmes -Nombre de superficie d'environnement protégé
Assurer la disponibilité de lait et de viande pendant toutes les saisons de l'année	Identification des points d'eau - et de pâturage des animaux - balisage des pistes pastorales	Le lait et la viande sont disponibles en quantité et qualité en tout moment	Nombre de pâturages et de points d'eau disponibles
Promouvoir l'agriculture	Organiser les agriculteurs en association	-Les aviculteur sont organisés et l'aviculture développé	Nombre d'Association des aviculteurs

XI TABLEAU DE FINANCEMENT DES ACTIVITES REALISABLES :

Objectifs spécifiques	Sources					Périodes			Localisation
	Activités	Coût total	commune	Etat	Partenaire	2006	2007	2008	
Améliorer la gestion des céréales la disponibilité des aliments céréaliers laits viandes)	-Information, sensibilisation et organisation des paysans pour l'agriculture, l'élevage et l'agriculture	900 000	900 000			X	X	X	Commune (tous les villages)
	Formation des AV et CPCV	1 500 000	150 000		9 000 000	X	X	X	Commune
Assurer la permanence des céréales en toute saison et à moindre coût	Construire 4 magasins de stockage de céréales	4 000 000	800 000		3 200 000	X	X		ZPA1 ; ZPA2 ZPA3 ; ZPA4
									ZPA1 ; ZPA2 ZPA3 ; ZPA4
-Diversifier et augmenter les sources de revenus des paysans	Créer 4 banques de céréales	6000 000	600 000	5 400 000		X			Commune
	Aménager 30 ha de plaines	30 000 000	3 000 000		27 000 000	X	X	X	Ourikéla
Protéger l'environnement	Aménager 3 ha de périmètres maraîchers	3 000 000	300 000		2 700 000		X		Commune
	Reboiser 6 ha (soient 2 ha/an	64 500 000	900 000			X	X	X	
TOTAUX		46 300 000	6 650 000	5 400 000	34 250 000				
Taux de participation (en %)		100%	14%	12%	74%				

XII - PROGRAMME ANNUEL**ANNEE 2006**

Activités	Sources				
	Coût total	village	commune	Etat	Partenaire
Information, sensibilisation et organisation des paysans pour l'agriculture, l'élevage et l'aviculture	300 000		300 000		
Formation des AV et CPCV	500 000	0	50 000		450 000
Construire 1 magasins de stockage de céréales	2 000 000	0	400 000		1 600 000
Créer 2 banques de céréales)	6 000 000		600 000	5 400 000	
Aménager 10 ha de plaines	10 000 000	0	1 000 000		9 000 000
Aménager 1 de périmètres maraîchers	1 000 000	0	1 000 000		900 000
Reboiser 2 ha	300 000	0	300 000		
TOTAUX	20 100 000	0	2 750 000	5 400 000	11 950 000